



**Halte Aux Marées Vertes**

16, rue Palante

La Granville 22120 HILLION

[contact@halteauxmareesvertes.org](mailto:contact@halteauxmareesvertes.org)

Mesdames et Messieurs les MEMBRES  
de la **Commission Locale de l'Eau**  
du SAGE de la baie de Saint-Brieuc

Madame, Monsieur,

A son initiative, M. BARBO entend faire voter une modification inédite du règlement intérieur, visant à interdire au public d'assister aux réunions de la Commission Locale de l'Eau.

Il était prévu que la version modifiée du règlement soit soumise au vote de la commission le vendredi 18 juin, avant que cette réunion ne soit in extremis reportée, de façon à ce qu'un tel vote médiatisé ne vienne pas entacher la campagne électorale de M. Barbo, candidat aux élections régionales, avec un premier tour de scrutin deux jours plus tard. En novembre, le vote n'a pas été possible faute de quorum mais il est, la fois suivante, possible sans quorum.

Rappelons qu'aujourd'hui tout citoyen peut y assister librement, sans inscription préalable et sans droit à la parole, comme aux réunions des conseils municipaux, des conseils communautaires, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du comité des syndicats ordures ménagères... bref aux réunions de ces instances où nos représentants débattent et décident sur des sujets touchant à la vie de tous les citoyens sans exception. Rappelons aussi que la CLE est majoritairement composée d'élus.

Dans le cadre des Plans d'actions régionaux nitrates et des Plans Algues Vertes, la CLE est compétente (diagnostic et actions) sur ce qui touche à la qualité de notre eau (eau des captages, eau des rivières, état des plages ; charge en nitrates, phosphore, pesticides, bactéries, et même qualité de l'air (ammoniac) ou encore biodiversité et paysages (haies et talus). Il est pour le moins choquant que M. BARBO ait entraîné son bureau à mettre à l'ordre du jour le huis clos autour de ces **questions essentielles d'intérêt général**. Jusque-là des citoyens non membres assistaient sans problème aux réunions. Ainsi, **Mme Yvette Doré, ancienne maire d'Hillion, a tenu à témoigner dans le message ci-joint de ce que sous la présidence de M. Alain Cadec, le public assistait librement aux réunions de la CLE.**

M. Barbo, mécontent de constater, le 20 décembre 2020, la présence d'un membre de l'association « Halte Aux Marées Vertes » non membre de la CLE, a tenté de lui interdire l'accès à la réunion suivante du 5 février.

**Premier prétexte** invoqué : les règles sanitaires ne permettraient pas une distanciation suffisante de la quarantaine de présents... dit dans une salle Palante à Hillion qui compte 300 fauteuils !

**Deuxième prétexte** : à l'avenir, il pourrait y avoir débordement par un public trop nombreux. L'argument ne tient pas un seul instant puisque le public était constitué de 1 personne le 1<sup>er</sup> décembre 2020, 2 personnes le 5 février 2021, 3 personnes le 22 octobre et 2 personnes le 19 novembre dernier. Le sujet n'attire tellement pas les foules que M. Barbo ne parvient pas à réunir le quorum, nombre de membres de la CLE manquant eux-mêmes à l'appel.

En réalité, M. BARBO veut à tout prix empêcher l'accès aux informations à une association qui se bat depuis 20 ans pour la qualité de l'eau en baie de Saint-Brieuc. En effet, le bilan dressé dans chaque tableau de bord annuel de la CLE révèle une situation alarmante : des indicateurs mauvais à tous les étages qui oscillent entre stagnation ou dégradation depuis 2014, qu'il s'agisse des nitrates, des phosphates ou des pesticides... et des plans d'action qui n'ont guère d'action que le nom, tant ces mesurette sont impuissantes à faire baisser les taux de nitrates dans les cours d'eau cependant que, s'agissant des pesticides, la qualité de l'eau distribuée se dégrade.

Le 4 juin 2021 ; le tribunal administratif de Rennes a conclu à l'insuffisance du Plan d'Action Régional nitrates. Le 2 juillet la Cour des Comptes, dans une analyse approfondie des plans algues vertes, a dénoncé leurs défaillances et en a appelé à une évolution en profondeur du système agricole en place. En réaction, le **Préfet de région a ouvert, du 27 octobre au 10 décembre, une concertation régionale** sur le prochain plan d'action régional.

Mais **M. BARBO, quant à lui, entend au contraire fermer les portes et mettre le couvercle sur les travaux de la CLE.**

- Le **huis clos** a des avantages certains : donner plus facilement cours à la diffusion de fausses informations rassurantes (comme celle entendue le 5 février dernier qui tente de donner à croire qu'il suffirait de revenir à 15 ou 20 mg/l de nitrates pour éradiquer les algues vertes), mais surtout permettre plus de discrétion autour des informations qui dérangent, qui trahissent une situation et une inaction calamiteuses, dans la baie bretonne qui concentre la moitié des échouages d'algues vertes de Bretagne.
- M. Barbo entend que certains documents produits en séance puissent être déclarés **confidentiels**
- Les délibérations 2020 et 2021 de la CLE ne sont d'ailleurs même **pas publiées** sur le site internet dédié !
- Enfin, pour faire bonne mesure M. BARBO, qui avait déjà décidé le jour de sa réélection de réduire les vice-présidences de 5 à 2 (motif laconique « parce que c'est trop ») entend désormais concentrer encore plus dans ses seules mains le pouvoir de cette Commission. C'est ainsi qu'est envisagée la **suppression des commissions de travail pérennes**. Elles avaient compétence sur des thématiques définies dans le règlement intérieur ; elles seraient désormais à durée limitée, sur des missions définies au cas par cas par le bureau et selon une composition définie par le bureau également.

Mesdames et Messieurs, ne vous rendez pas complices de ce type de **manœuvres autoritaires, ce recul démocratique, cette insulte ouverte à une démocratie un tant soit peu participative**. La démocratie participative et l'implication citoyenne ne sont donc que de purs slogans de campagne électorale pour M. Barbo candidat !

En un mot, la politique de l'eau est mauvaise à en juger par ses résultats... et le président de Commission Locale de l'Eau de la baie de Saint-Brieuc ne trouve rien de mieux à faire que d'interdire au public l'accès aux informations !

Mesdames et Messieurs les membres de la CLE s'honoreraient d'empêcher par leur vote cette régression, pour ne pas laisser le président nuire au fonctionnement et à l'image de la Commission et ne pas donner matière à aggraver la défiance des citoyens vis-à-vis de nos institutions démocratiques qui se doivent d'être transparentes. Qu'il ne soit pas dit que LA CLE DU PREMIER BASSIN VERSANT ALGUES VERTES DE BRETAGNE CULTIVE LE HUIS CLOS ET LA CONFIDENTIALITE !

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le bureau de Halte Aux Marées Vertes

Copie à :

- M. Thierry ANDRIEUX,  
Président du Pôle d'équilibre du Pays de Saint-Brieuc  
et Président de la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer
- M. Ronan KERDRAON,  
Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

- la PRESSE